



# Relever le défi du renouvellement des générations dans l'agriculture de montagne

---

PRISE DE POSITION | JUILLET 2025

Prise de position d'Euromontana sur la stratégie de la Commission européenne en matière de renouvellement des générations dans le secteur agricole

## Relever le défi du renouvellement des générations dans l'agriculture de montagne

L'agriculture est un pilier des zones de montagne. Pourtant, nos filières peinent à attirer des jeunes pour reprendre ou se lancer dans des activités agricoles.

Au-delà des tendances démographiques qui alimentent ce phénomène, la question de l'attractivité des métiers agricoles n'est pas suffisamment reconnue ni abordée de manière positive. En effet, l'image publique de ces professions est souvent négative : conditions de travail difficiles avec peu de temps libre ou de congés, exposition accrue aux aléas climatiques, impact plus fort des problèmes sanitaires liés aux animaux, ou encore faible rentabilité.

Et ce, alors même que ces métiers sont tangibles, essentiels à la sécurité alimentaire et porteurs d'une forte valeur sociétale et environnementale.

**L'abandon des terres en montagne expose les communautés montagnardes et l'Europe dans son ensemble à des risques socio-économiques, environnementaux et culturels.**

C'est pourquoi Euromontana salue la volonté de la Commission européenne d'élaborer une stratégie pour le renouvellement générationnel. Dans ce contexte, nous appelons à l'intégration de mesures fortes dans la Politique Agricole Commune post-2027 et à une coopération renforcée avec les États membres et les régions afin de travailler ensemble sur d'autres mécanismes susceptibles d'améliorer l'accès à la terre, au crédit, aux connaissances et aux services ruraux, ainsi que d'améliorer de manière générale les conditions de vie et de travail des agriculteurs qui nous nourrissent.

### Le risque d'abandon des terres est trois fois plus élevé en montagne

**Le risque d'abandon des terres est trois fois plus élevé dans les zones montagneuses que dans les zones non montagneuses<sup>1</sup>.** Si l'ampleur de ce risque varie selon les massifs, avec une vulnérabilité plus élevée observée dans les Alpes et les chaînes insulaires méditerranéennes par exemple<sup>2</sup>, on estime que, dans l'ensemble, les montagnes de l'UE sont exposées à un risque élevé d'abandon des terres<sup>3</sup>. D'une manière générale, il faut noter que plus la proportion de montagnes dans une région donnée est élevée, plus le risque d'abandon des terres agricoles est important<sup>4</sup>.

Les prairies, qui constituent l'un des principaux types d'utilisation des terres en montagne avec les forêts, sont les plus menacées par l'abandon. On estime que **1,2 million d'hectares de terres pastorales sont menacés d'abandon d'ici 2030**, derrière les terres arables, pour lesquelles le risque d'abandon atteint 4 millions d'hectares<sup>5</sup>.

À l'origine de cette tendance se trouve un problème structurel critique mais bien connu : le vieillissement et le manque de renouvellement générationnel dans l'agriculture de montagne. Les territoires de montagne sont confrontés à une tendance globale de vieillissement de la population

---

<sup>1</sup> Dax, T. *et al.* (2021) "Land abandonment in mountain areas of the EU: An inevitable side effect of farming modernization and neglected threat to sustainable land use," *Land*, 10(6), p. 591. Available at: <https://doi.org/10.3390/land10060591>.

<sup>2</sup> Ibid

<sup>3</sup> Schuh, B. *et al.* (2022) "Research for AGRI Committee - The Future of the European Farming Model: Socio economic and territorial implications of the decline in the number of farms and farmers in the EU," *European Parliament, Policy Department for Structural and Cohesion Policies*.

<sup>4</sup> Schuh, B. *et al.* (2020) "Research for AGRI Committee - The challenge of land abandonment after 2020 and options for mitigating measures" *European Parliament, Policy Department for Structural and Cohesion Policies*.

<sup>5</sup> Castillo, C.P. (2015) "Agricultural Land Abandonment in the EU within 2015–2030," *JRC Policy Insight*.

locale<sup>6</sup>. Bien qu'il n'existe pas de données claires sur l'âge moyen des agriculteurs de montagne, les statistiques générales montrent que seuls 6,5 % des agriculteurs de l'UE ont moins de 35 ans en 2020 et 11,9 % moins de 40 ans<sup>7</sup>.

## Impacts de l'abandon des terres sur les services écosystémiques

Le déclin du renouvellement générationnel et l'abandon des terres agricoles qui en résulte mettent en péril le modèle agricole traditionnel familial qui fait vivre les territoires de montagne depuis des siècles. Ce modèle fournit également un large éventail de services écosystémiques essentiels qui profitent à l'ensemble de la société.

L'absence de renouvellement générationnel menace les services d'approvisionnement, en particulier en aliments locaux, de haute qualité et durables. L'agriculture de montagne représentant 18 % des exploitations agricoles de l'UE<sup>8</sup>, **un déclin de la production agricole compromettrait directement la sécurité et la souveraineté alimentaires de l'UE.**

L'agriculture de montagne fournit également des **services écosystémiques essentiels de soutien et de régulation**. Il s'agit notamment de la rétention d'eau dans les sols, de la séquestration du carbone dans les prairies et de la prévention des incendies de forêt, entre autres<sup>9</sup>. Cependant, l'abandon des terres, et en particulier l'abandon des pratiques pastorales, a un impact majeur sur la fourniture de ces services essentiels. Par exemple, l'abandon de parcelles entières de prairies peut entraîner une prolifération de la végétation et la disparition progressive des prairies, augmentant ainsi le risque d'incendies de forêt. L'évaluation économique de ces risques pour les écosystèmes reste incomplète.

De plus, l'agriculture de montagne joue un rôle crucial dans la fourniture de **services culturels**. L'élevage et le pastoralisme, en particulier, façonnent les paysages emblématiques des montagnes européennes, renforçant leur identité culturelle et soutenant le tourisme rural. La perte de l'activité agricole risque donc de détériorer ces paysages, diminuant ainsi la valeur esthétique et culturelle des territoires de montagne.

## Une association complexe de facteurs agricoles et territoriaux

Malgré les nombreux services qu'elle génère, **l'agriculture de montagne reste l'un des secteurs les plus vulnérables et sensibles sur le plan du renouvellement générationnel**. Une combinaison de facteurs agricoles et territoriaux explique cette tendance.

Du côté agricole, les **contraintes naturelles** rendent l'agriculture plus difficile en montagne et affectent la productivité. Par conséquent, les revenus des agriculteurs y sont environ 20 % inférieurs à ceux de leurs homologues des plaines<sup>10</sup>, ce qui dissuade d'autant plus les jeunes de s'y installer. En outre, ces contraintes naturelles rendent l'accès à la terre et les investissements en montagne plus difficiles ou plus coûteux. Le **changement climatique** ajoute une dimension supplémentaire à cette complexité, car ses effets s'y font sentir plus fortement qu'ailleurs, obligeant les agriculteurs à s'adapter plus

---

<sup>6</sup> Euromontana (2021), "Ageing in mountain areas – Contributions of Euromontana for the Green Paper on Ageing", *position paper*.

<sup>7</sup> Eurostat (2022), "Farmers and the agricultural labour force – statistics".

<sup>8</sup> European Commission (2009), "Peak Performance: New Insights into Mountain Farming in the European Union", *Commission Staff Working Document, Directorate-General for Agriculture and Rural Development*.

<sup>9</sup> LIFE Oreka Mending (2021), "An overview of sustainable practices for the management of mountain grasslands in Europe", *policy report*.

<sup>10</sup> European Commission (2023), "Areas with Natural Constraints", *Analytical Brief N°1*.

rapidement à l'évolution des conditions environnementales et à la diminution des ressources naturelles<sup>11</sup>.

Au-delà de l'agriculture, des dynamiques socio-économiques plus larges entravent également le renouvellement générationnel. De nombreux territoires sont confrontés à un déclin démographique et socio-économique, ce qui entraîne un cercle vicieux dans lequel la réduction des investissements publics et privés conduit à une détérioration des services et de la qualité de vie, rendant ces zones moins attrayantes pour les nouveaux arrivants. Ce phénomène contribue au manque d'attractivité de la région pour les agriculteurs potentiels qui, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, ont besoin et souhaitent avoir accès à des services d'intérêt général et vivre dans des communautés locales dynamiques. Si l'agriculture à elle seule n'est pas la clé d'un développement rural réussi, **le déclin du renouvellement générationnel est à la fois un symptôme et un facteur contribuant à la perte de vitalité des territoires de montagne.**

L'activité dans des espaces partagés d'intérêt général engendre également des dynamiques d'acteurs plus complexes, notamment sur les questions foncières (accessibilité, conflits d'usage, sécurisation des baux) et la pérennité à long terme des usages agricoles.

## **Recommandations pour favoriser le renouvellement des générations en montagne**

Dans ce contexte, Euromontana invite la Commission européenne à prendre des mesures fortes pour renforcer l'attractivité du secteur et soutenir le renouvellement des générations, tant dans le cadre de la Politique Agriculture Commune qu'en dehors de celle-ci. En plus de l'approche à 4 axes basée sur l'accès à la terre, au crédit, aux connaissances et aux services ruraux, **Euromontana préconise une approche ciblée mettant l'accent sur les territoires prioritaires, les profils cibles et les conditions de travail et de vie.**

### **Mettre l'accent sur les territoires prioritaires**

Le renouvellement générationnel est un défi pour toute l'Europe. Cependant, compte tenu du risque élevé d'abandon des terres et des difficultés spécifiques rencontrées dans nos territoires, Euromontana invite la Commission européenne à proposer **des mesures spécifiquement adaptées aux zones de montagne.** Une telle approche s'inscrirait dans la droite ligne des **articles 174 et 175 des traités européens**, qui stipulent qu'une attention particulière doit être accordée aux zones de montagne, y compris dans la mise en œuvre du Fonds européen agricole pour le développement rural.

### **Mettre l'accent sur des profils cibles**

Les aspirants agriculteurs ont des profils très variés et ont donc besoin de mécanismes de soutien différenciés. C'est pourquoi Euromontana demande à la Commission européenne d'adapter ses propositions afin de répondre aux besoins particuliers des **jeunes agriculteurs, des nouveaux entrants et des femmes.**

Bien qu'il n'existe pas de chiffres à l'échelle européenne sur la proportion de nouveaux arrivants dans l'agriculture de montagne, l'expérience sur le terrain montre une tendance importante dans nos territoires. Il s'agit souvent de personnes en reconversion professionnelle, qui apportent de nouvelles pratiques, sont attirées par les métiers liés à la terre et par un lien fort avec la nature en montagne.

---

<sup>11</sup> Euromontana (2025), "For a water resilient Europe – Proposals for sustainable water management in the mountains and beyond", *position paper*.

Cependant, n'étant pas issues de familles d'agriculteurs, elles ont besoin d'un soutien accru, notamment en termes d'accès à la terre et à l'investissement. À cet égard, Euromontana tient à souligner que, si la PAC actuelle exige de chaque État membre qu'il définisse les notions de « jeune agriculteur » et de « nouvel agriculteur » dans son plan stratégique national, **les nouveaux agriculteurs font actuellement l'objet de peu d'attention spécifique**. À ce jour, seules l'Italie, la France, l'Espagne et la Bulgarie semblent avoir prévu des mesures répondant à l'indicateur 0.26, « Nombre de nouveaux agriculteurs bénéficiant d'une aide à l'installation ».

Les femmes en agriculture doivent également être mieux reconnues et soutenues. Dans de nombreuses zones de montagne, l'agriculture repose sur des modèles familiaux et des activités diversifiées, dans lesquelles **les femmes jouent un rôle crucial** — souvent dans l'élevage de petit bétail ou la gestion d'activités complémentaires telles que l'agritourisme. Beaucoup de femmes entrent dans le secteur agricole plus tard dans la vie, souvent dans le cadre d'une reconversion professionnelle, généralement après 40 ans. En conséquence, elles sont exclues des dispositifs d'aide aux jeunes agriculteurs, ce qui crée un désavantage structurel malgré leur contribution essentielle au maintien des économies rurales et à la revitalisation de l'agriculture de montagne. Il est donc vital de promouvoir la mise en œuvre de mesures de soutien ciblées et d'incitations adaptées à leurs besoins spécifiques.

Se concentrer sur ces profils cibles nécessite également de soutenir les agriculteurs partant à la retraite — en particulier dans le cadre de la transmission des exploitations familiales — en tant qu'élément clé du renouvellement des générations. Il est essentiel qu'ils puissent anticiper leur départ à la retraite, procéder à toute restructuration nécessaire de l'exploitation, et transmettre à un repreneur, qu'il soit membre de la famille ou non, à la fois les biens et le savoir-faire, dans des conditions bien préparées. Ce soutien contribue à assurer une transition en douceur, un accès sécurisé à la terre, la continuité des activités agricoles, et favorise l'installation réussie de la nouvelle génération.

## **Mettre l'accent sur les conditions de vie et de travail**

Bien que l'accès à la terre, au crédit, aux connaissances et aux services ruraux soit essentiel, ces éléments ne suffisent pas à eux seuls à garantir une réelle amélioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs. Des mesures sont urgentes **pour améliorer les conditions de travail quotidiennes**. Cela pourrait inclure de meilleurs **services de remplacement** qui ne reposent pas uniquement sur la solidarité entre les agriculteurs, de **meilleures conditions de gardiennage** pour les bergers ou un accès facilité à **l'innovation** et aux technologies numériques qui, si elles sont correctement déployées, peuvent faciliter le travail agricole, en particulier dans l'élevage. Plus largement, une telle stratégie doit se concentrer sur la création de conditions de vie équitables et attrayantes, avec des revenus décents et des villages dynamiques.

Pour s'engager durablement sur le long terme, les jeunes repreneurs doivent bénéficier de **systèmes de protection sociale solides**. Une stratégie européenne sur la sécurité sociale en agriculture est nécessaire afin d'assurer une couverture cohérente et adéquate dans tous les États membres. Celle-ci devrait inclure des normes minimales pour les cotisations de retraite, ainsi que des régimes d'assurance maladie et accidents accessibles, adaptés aux réalités du travail agricole, y compris les emplois saisonniers et à temps partiel. Dans de nombreuses zones rurales, les formes d'emploi combinées — telles que l'agriculture associée au tourisme, à l'artisanat ou aux services locaux — sont essentielles à la viabilité économique. Ces modèles multi-activités doivent être reconnus, facilités et soutenus dans les cadres européens, afin que les agriculteurs exerçant des activités diversifiées ne

soient pas pénalisés mais intégrés de manière cohérente et équitable aux systèmes de protection sociale.

### **Relever le défi du renouvellement générationnel dans le cadre de la PAC**

Si la PAC ne peut à elle seule apporter toutes les solutions au défi considérable que représente le renouvellement générationnel dans l'agriculture, elle reste la politique la plus structurante de l'UE pour ce secteur et doit y contribuer par des mesures solides. Une stratégie européenne pour le renouvellement générationnel ne peut aboutir sans mécanismes communs et sans une enveloppe clairement dédiée, définis au niveau de l'UE dans le cadre de la PAC post-2027, ni sans une politique forte soutenue par un budget ambitieux.

Nous appelons à :

- **Flécher 15 % du budget de la PAC post-2027 vers les zones soumises à contraintes naturelles.** Compte tenu des défis spécifiques de l'agriculture de montagne et du risque accru d'abandon des terres à l'avenir, un soutien politique et budgétaire fort en faveur de l'agriculture de montagne enverrait un message positif aux futurs agriculteurs.
- **Renforcer l'enveloppe consacrée au renouvellement générationnel dans la PAC post-2027.** Jusqu'à présent, les ressources n'ont pas été suffisantes pour répondre aux ambitions fixées et relever le défi du renouvellement générationnel. Euromontana soutient également la demande du CEJA visant à aller au-delà des paiements directs et des aides à l'installation pour mettre en place des mesures supplémentaires en faveur du renouvellement, comme décrit ci-dessous.
- **Augmenter l'aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs et des aides à l'installation et à l'investissement, avec un complément pour ceux installés dans des zones soumises à des contraintes naturelles.** Cela constitue une incitation supplémentaire pour les futurs agriculteurs, tout en envoyant un signal positif aux banques et aux investisseurs, qui sont plus enclins à soutenir ces projets d'installation lorsqu'ils bénéficient d'un appui public fort.
- **Améliorer l'accès aux services de conseil** dédiés à faciliter l'installation des jeunes agriculteurs et l'accès à la terre.
- **Renforcer le soutien aux espaces-tests agricoles** offrant un accès ciblé et des opportunités de formation aux jeunes agriculteurs, leur permettant d'acquérir une expérience pratique et de réduire les risques avant de s'installer pleinement sur leur propre exploitation.
- **Consolider les mesures de soutien aux agriculteurs partant à la retraite** afin de faciliter un renouvellement des générations réussi et la transmission des exploitations.
- Encourager l'adaptation des mesures au contexte montagnard. Euromontana se réjouit particulièrement que **certains États membres et régions majorent le soutien aux agriculteurs en montagne** et invite davantage d'autorités à recourir à ce mécanisme.

- Encourager le recours aux **mesures de coopération** pouvant renforcer la résilience économique et l'innovation, telles que le soutien aux organisations et groupes de producteurs.
- **Concevoir des mesures différenciées pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs, des nouveaux agriculteurs et des femmes**, car chaque profil nécessite un soutien adapté (par exemple, des majorations différenciées, des services de conseil plus personnalisés et des programmes de formation continue plus développés pour les nouveaux agriculteurs).
- Mieux promouvoir et encourager **l'utilisation des instruments disponibles**, notamment auprès des nouveaux entrants potentiels.

## Aborder le renouvellement générationnel en dehors de la PAC

Le renouvellement générationnel est un problème complexe qui ne peut être résolu uniquement par la PAC. C'est pourquoi Euromontana invite la Commission européenne, les États membres et les régions à coordonner leurs politiques afin de renforcer l'attractivité des métiers agricoles dans leur diversité.

Nous appelons à :

- **Flécher au moins 25 % des Fonds structurels et d'investissement européens aux territoires relevant de l'article 174, dont 10 % aux zones de montagne.** Cet objectif devrait être atteint au niveau européen, les États membres et les régions ayant la possibilité d'adapter leur contribution à ces objectifs en fonction de leur propre contexte territorial. Ceci, entre autres objectifs, devrait contribuer à améliorer l'accès aux services et infrastructures favorisant les activités agricoles, comme l'accès à Internet et au logement.
- **Maintenir des instruments de politique de cohésion ambitieux et stables** à l'avenir afin de contrer les tendances au déclin, de maintenir l'accès aux services d'intérêt général et, in fine, d'assurer la prospérité des zones rurales. À cet égard, la cohésion territoriale dans l'UE doit demeurer une ambition à long terme qui ne soit pas sacrifiée au profit d'objectifs à court terme.
- **Renforcer l'utilisation du « rural proofing » aux niveaux européen, national et régional** pour les politiques qui ont un impact sur les zones rurales et montagneuses. Euromontana invite en particulier la Commission européenne à systématiquement soumettre les politiques sociales au « rural proofing » afin de s'assurer qu'elles ne nuisent pas à la vitalité rurale et à la jeunesse rurale.
- **Garantir un accès transparent à davantage de données sur le foncier** dans l'Union européenne afin d'encourager des politiques basées sur des données factuelles. À cet égard, Euromontana se félicite des efforts en cours pour **mettre en place un Observatoire foncier européen** et appelle à l'établissement d'un dialogue constructif avec les États membres et les parties prenantes sur l'impact des différentes politiques sur l'accès à la terre et sa gestion.
- **Investir dans des politiques éducatives qui promeuvent les métiers agricoles auprès de tous les jeunes**, soutiennent l'apprentissage tout au long de la vie, facilitent l'installation de nouveaux agriculteurs et promeuvent des écoles spécifiques, telles que les écoles de bergers, qui jouent un rôle clé dans la poursuite des pratiques pastorales durables. À cet égard,

Euromontana invite la Commission européenne à fournir des recommandations claires aux États membres et les ressources nécessaires à l'apprentissage mutuel.

- Établir parallèlement un **programme dédié à la mobilité et aux stages** entre les zones de montagne des États membres, permettant aux jeunes agriculteurs et futurs agriculteurs d'acquérir une expérience pratique, d'échanger leurs connaissances et de renforcer leurs réseaux de pairs. Ces mesures contribueraient à revitaliser les communautés rurales, assurer le transfert de savoir-faire et soutenir la prochaine génération d'agriculteurs de montagne.
- **Déployer des stratégies visant à améliorer l'image des métiers agricoles auprès de la société** et à encourager un changement de discours sur l'orientation professionnelle, en particulier au niveau national et régional et en coordination avec les politiques éducatives, alimentaires et environnementales.